

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 12 AVRIL 2022 A 18 H 30

SALLE DE LA MAIRIE VERPILLIERES

Effectif légal : 11

Convocation du 05/04/2022

Nombres de Conseillers en exercice : 10

L'an deux mille vingt-deux, le mardi douze avril à dix-huit heures trente minutes, s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de VERPILLIERES à la salle de la mairie sous la présidence de Madame LEVERT Jocelyne, Maire de la commune.

Présents : Monsieur LEVERT Fabien, Madame LEVERT Marie-Thérèse, Monsieur OMNES Freddy, Madame OMNES Marine, Madame POULET Maëva, Monsieur POULET William.

Absents excusés : Madame HERBET Nicole (pouvoir POULET William), Madame MARIE-JOSEPH Marie-Christine (pouvoir LEVERT Fabien), Monsieur LEVERT Pascal (pouvoir LEVERT Marie-Thérèse),

Secrétaire de séance : Madame OMNES Marine.

Madame le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 8 février 2022 qui est adopté à l'unanimité.

1) FONGIBILITE DES CREDITS.2022-04-12-3

Il est expliqué à l'assemblée les nouvelles fonctionnalités de la nomenclature M57 adopté l'an dernier pour la commune. En effet, celle-ci apporte une souplesse en matière de virements de crédits : l'organe délibérant pourra déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel).

Après avoir entendu ces explications, les membres du Conseil Municipal ont accepté à l'unanimité d'instaurer la fongibilité des crédits à partir du 1^{er} janvier 2022 et ils donnent tous pouvoirs à Madame le Maire pour l'application de cette délibération.

2) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE.2022-04-12-4

Madame le Maire présente le compte de gestion de la commune comme indiqué ci-dessous :

| | Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2020 | Part affectée à l'investissement, exercice | Résultat de l'exercice 2021 | Résultat de clôture de l'exercice 2021 |
|----------------|--|--|-----------------------------|--|
| Investissement | -77 291.51 | | 56 804.55 | -20 486.96 |
| Fonctionnement | 108 155.23 | 77 291.51 | 50 476.24 | 81 339.96 |
| TOTAL | 30 863.72 | 77 291.51 | 107 280.79 | 60 853.00 |

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité le Compte de Gestion.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU SERVICE DES EAUX.2022-04-12-5

Madame le Maire présente le compte de gestion du service des eaux comme indiqué ci-dessous :

| | Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2020 | Part affectée à l'investissement, exercice | Résultat de l'exercice 2021 | Résultat de clôture de l'exercice 2021 |
|----------------|--|--|-----------------------------|--|
| Investissement | 5 910.18 | | 220.06 | 6 130.24 |
| Fonctionnement | 12 954.53 | | -5 902.39 | 7 052.14 |
| TOTAL | 18 864.71 | | -5 682.33 | 13 182.38 |

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité le Compte de Gestion.

3) COMPTE ADMINISTRATIF DU SERVICE DES EAUX.2022-04-12-6

Conformément à l'article L2121-14 3è alinéa du CGCT. Il faut procéder à l'élection du Président pour l'approbation du compte administratif. Monsieur OMNES Freddy est élu par l'assemblée à l'unanimité.

Avant de se retirer, Madame le Maire a présenté le compte administratif comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

| | Fonctionnement | | Investissement | |
|-------------------|----------------|-------------|----------------|-----------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| | 25 861.89 € | 19 959.50 € | | 220.06 € |
| Report année 2020 | | 12 954.53 € | | 5910.18 € |

Après en avoir délibéré les membres du Conseil Municipal ont adopté à l'unanimité le compte administratif.

4) APPROBATION DES TAUX D'IMPOSITION.2022-04-12-7

Dans le souci de ne pas grever d'avantage l'imposition des foyers de la commune, il est proposé à l'assemblée de maintenir les taux des années antérieures comme indiqué ci-dessous :

| Taxes | Taux 2021 | Taux 2022 |
|---|-----------|-----------|
| Taxe foncière sur les propriétés bâties | 35.07 % | 35.07 % |
| Taxe foncière sur les propriétés non bâties | 28.98 % | 28.98 % |
| C F E | 18.54 % | 18.54 % |

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal adoptent les taux d'imposition à l'unanimité.

5) AFFECTATION DU RESULTAT COMMUNE.2022-04-12-8

Madame le Maire présente l'affectation du résultat comme indiqué ci-dessous :

| | |
|---|-------------|
| EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12 | 81 339.96 € |
| Affectation obligatoii | |
| A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) | 20 486.96 € |
| Solde disponible affecté comme suit : | |
| Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) | |
| Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) | 60 853.00 € |
| DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020 | |

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal adoptent à l'unanimité l'affectation du résultat.

AFFECTATION DU RESULTAT DU SERVICE DES EAUX.2022-04-12-9

Madame le Maire présente l'affectation du résultat comme indiqué ci-dessous :

| | |
|---|------------|
| EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12 | 7 052.14 € |
| Affectation obligatoii | |
| A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) | € |
| Solde disponible affecté comme suit : | |
| Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) | |
| Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) | 7 052.14 € |
| DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12 | |

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal adoptent à l'unanimité l'affectation du résultat.

6) **APPROBATION DU BUDGET COMMUNE.2022-04-12-10**

Madame le Maire présente le budget de la commune comme indiquée ci-dessous :

| | Fonctionnement | | Investissement | |
|---------------------------------|----------------|------------|----------------|------------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| | 98 437.00 | 116 083.00 | 176 680.75 | 118 668.71 |
| Report année 2021 | | 60 853.00 | 20 486.96 | |
| Virement section investissement | 78 499.00 | | | 78 499.00 |

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont adopté à l'unanimité le budget ainsi présenté.

1) **APPROBATION DU BUDGET DU SERVICE DES EAUX.2022-04-12-11**

Madame le Maire présente le budget de la commune comme indiquée ci-dessous :

| | Fonctionnement | | Investissement | |
|---------------------------------|----------------|-----------|----------------|----------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| | 20 611.06 | 19 930.00 | 12 721.38 | 220.06 |
| Report année 2021 | | 7 052.14 | | 6 130.24 |
| Virement section investissement | 6 371.08 | | | 6 371.08 |

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont adopté à l'unanimité le budget ainsi présenté

7) **TRAVAUX FOSSE GRANDE RUE (COTE DIRECTION ROYE).2022-04-12-12**

Il est expliqué à l'assemblée que les travaux de fossé Grande Rue doivent être terminés pour la fin juin au plus tard si la commune souhaite bénéficier de la subvention DETR qui lui a été octroyé avec la précédente municipalité. Le devis de l'entreprise FOUBLIN est présenté ainsi que celui de l'entreprise PIVETTA :

FOUBLIN 24 812 € HT

PIVETTA 23 960 € HT

Il reste la partie élagage qui serait assurée par l'entreprise ARTISAN DES CIMES pour un montant de 780 € HT.

Le montant de la subvention représente 20% du montant global Hors Taxe.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont choisi de prendre l'entreprise PIVETTA et pour la partie élagage l'entreprise ARTISAN DES CIMES. Ils donnent tous pouvoirs à Madame le Maire pour l'application de cette délibération.

DIVERS : Madame le Maire est toujours dans l'attente du prix du terrain pour l'installation d'une bache incendie rue de Nesle.

De nouveaux renseignements seront pris pour l'aménagement de la mare Grande Rue puisqu'il n'est pas possible d'installer une bache incendie sur le terrain situé à coté de l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

| | | | |
|---|--|----------------|---|
| LEVERT Jocelyne | OMNES Marine | POULET William | LEVERT Fabien |
| MARIE-JOSEPH Marie-Christine Absente pouvoir LEVERT Fabien | POULET Maëva | OMNES Freddy | LEVERT Pascal Absent pouvoir LEVERT Marie-Thérèse |
| LEVERT Marie-Thérèse | HERBET Nicole Absente pouvoir POULET William | | |